

**UFR ALLSH**  
**Aix-Marseille Université - Site SCHUMAN**  
**29 avenue R. Schuman - 13621 Aix-en-Provence**

**Département Arts**  
**Secteur Cinéma**

**Licence Arts du spectacle**

**2ème année**

**Responsable : Marie Rebecchi**  
**marie.rebecchi@univ-amu.fr**

**Année universitaire 2023-2024**

**Attention : les informations ci-dessous sont données sous réserve de modifications à la rentrée**

## **RENSEIGNEMENTS PRATIQUES**

### **SCOLARITÉ**

**Inscriptions administratives, pédagogiques et tous renseignements**

**Scolarité** : service ouvert tous les jours de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h30 (sauf vendredi après midi)

**Bureau 6 Lettres et Arts** : 04 13 55 30 89 | allsh-scol-la-etudiants@univ-amu.fr

**Inscriptions administratives**

Les étudiants doivent **impérativement** faire leur inscription administrative via le web.

**Puis prise de rendez-vous sur internet** : <https://eris.univ-amu.fr>

Se connecter régulièrement en cas de créneaux indisponibles.

Les pièces à apporter le jour de l'inscription seront listées dans l'application.

### **ATTENTION : AVANT DE PRENDRE RENDEZ-VOUS :**

- Les étudiants doivent avoir acquitté la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) auprès du CROUS.
- Les étudiants demandant une dérogation pour année supplémentaire en licence ou master doivent apporter le

Document signé par le DETU lors de l'inscription.

### **Permanences des enseignants :**

Les enseignants assurent des rencontres **sur rendez-vous** au **Bureau n° D421**

**Le département Arts :**

UFR ALLSH, Département Arts Secteur Cinéma - audiovisuel

Aix-Marseille Université, Centre d'Aix 29, Avenue Robert Schuman

13621 Aix - en - Provence cedex 1 Téléphone standard : 04 13 55 30 30

**Secrétariat du département :**

Catherine Bernard-Berenger , bureau **D201**

Permanence téléphonique : 04 13 55 35 45

Site Web du département : <http://allsh.univ-amu.fr/lettres-arts/pole>

E-mail : [catherine.BERNARD-BERENGER@univ-amu.fr](mailto:catherine.BERNARD-BERENGER@univ-amu.fr)

**Pôle technique :**

**David Bechu**, Responsable technique du département Arts.

E-mail : [david.bechu@univ-amu.fr](mailto:david.bechu@univ-amu.fr)

## Licence « Lettres et sciences humaines »

### Mention Arts du spectacle

Responsable de la mention : **Caroline Renard**

#### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La visée globale de la mention Arts du spectacle est de donner une formation articulant théorie, pratique et connaissance du milieu professionnel dans les arts de la scène et de la production cinématographique et audiovisuelle : une réflexion sur l'art (la scène, le texte, l'acteur, l'image, le documentaire) nouée à une implication dans l'art, dans la prise en compte de la réalité des métiers de ce champ.

L'esprit critique, la responsabilité et la notion de projet sont au cœur de cette mention de licence dont l'objectif principal est de maîtriser les connaissances théoriques et pratiques concernant les arts du spectacle afin de savoir les articuler à la construction d'un projet professionnel.

Le cursus se compose :

- d'enseignements artistiques théoriques portant sur l'histoire, l'esthétique et la théorie du cinéma
- d'ateliers pratiques qui constituent une approche de la création cinématographique
- d'enseignements de culture générale en Arts du spectacle, Lettres et Musicologie

Les quatre premiers semestres (L1 S1, L1 S2, L2 S3, L2 S4) constituent une initiation aux études cinématographiques et une découverte du travail universitaire. Les semestres 5 et 6 de la troisième année (L3 S5, L3 S6) proposent un approfondissement dans le domaine des études cinématographiques et le choix entre deux parcours :

- Parcours 1 « Théories et pratiques du cinéma et de l'audiovisuel »
- Parcours 2 « Arts de la scène »

#### OBJECTIFS ET CONCEPTION du parcours « **Théories et pratiques du cinéma et de l'audiovisuel** »

Il s'agit d'une formation à l'analyse critique des discours audiovisuels et à la réalisation audiovisuelle (cinéma, vidéo etc.). Parce que la critique des formes existantes est au cœur de toute pratique consciente, parce que la critique et la création ne s'excluent pas, bien au contraire, notre enseignement cherche à maintenir un équilibre entre théorie, analyse, pratique et création.

De même il nous semble obligatoire d'explorer dans la mesure de nos moyens, la totalité du champ des productions et des réalisations audiovisuelles. L'esprit critique, la responsabilité et la notion de projet sont au cœur de notre conception de l'apprentissage.

L'analyse filmique dans ses aspects esthétiques, théoriques, historiques et sociologiques est une des dimensions fondamentales de notre enseignement. Il s'agit de mettre à la question et au travail la totalité du champ audiovisuel (cinéma, vidéo, multimédia).

La pratique ne sera pas détachée de l'esprit critique mais tissée avec celui-ci, son apprentissage alternera ateliers en groupe, perfectionnement technique, réalisations individuelles et stages.

## INFORMATIONS GENERALES

**Le secteur cinéma et audiovisuel** appartient au Département "Arts". Ce département appartient à l'**UFR** (Unité de Formation et de Recherche) **ALLSH** (Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines). Le secteur cinéma délivre des enseignements en premier, deuxième et troisième cycle. Il propose en premier cycle des enseignements dans la mention Arts du spectacle. À partir du semestre 5 de LICENCE, il propose une formation spécialisée en études cinématographiques, permettant ensuite une orientation vers le Master Cinéma-Audiovisuel (et en particulier vers les parcours « Écritures critiques, recherche et didactique de l'image » ou « Écritures documentaires, recherche et création ») et vers le doctorat Lettres et Arts.

### Présentation de l'équipe enseignante

**Laetitia Agostini**, doctorante, ATER, [laetitia.agostini@univ-amu.fr](mailto:laetitia.agostini@univ-amu.fr)

**Jean-Michel Durafour**, Professeur des universités, [jean-michel.durafour@univ-amu.fr](mailto:jean-michel.durafour@univ-amu.fr)  
Directeur du Laboratoire d'études en sciences des arts (LESA). Responsable du Parcours de Master Écritures Critiques.

**Guy Lambert**, Maître de conférences, [guy.lambert@univ-amu.fr](mailto:guy.lambert@univ-amu.fr)  
Responsable de la L1 Arts du spectacle. Responsable des pratiques audiovisuelles sur le centre Schuman.

**Thierry Millet**, Maître de conférences (habilité à diriger des recherches) [thierry.millet@univ-amu.fr](mailto:thierry.millet@univ-amu.fr)

**Severine Mathieu**, Maitresse de conférences associée, réalisatrice, [severine.mathieu@univ-amu.fr](mailto:severine.mathieu@univ-amu.fr)

**Marie Rebecchi**, Maîtresse de conférences, [marie.rebecchi@univ-amu.fr](mailto:marie.rebecchi@univ-amu.fr). Responsable de la L2 Arts du spectacle, Responsable relations internationales pour le secteur cinéma.

**Caroline Renard**, Maîtresse de conférences, [caroline.renard@univ-amu.fr](mailto:caroline.renard@univ-amu.fr). Responsable de la licence Arts du spectacle.

**Thierry Roche**, Professeur des universités, [thierry.roche@univ-amu.fr](mailto:thierry.roche@univ-amu.fr). Responsable du secteur cinéma. Responsable de la première année du parcours Écritures Documentaires du Master Audiovisuel.

### Les permanences des enseignants ont lieu au bureau D423 sur rendez-vous.

➤ Chaque enseignant peut être contacté directement pour des rendez-vous personnels.

**Intervenant(e)s professionnel(le)s et institutionnel(le)s en Licence** : **Louis Dieuzayde** (MCF Etudes théâtrales), **Céline Ridet**, conservatrice S.C.D. (Bibliothèque Universitaire), **Denis Alcaniz**, doctorant en études cinématographiques; **Guillaume Grosse** : scénariste ; **Violaine Harchin** : Productrice ; **Loïc Nicoloff**, scénariste, **Jean-Luc Chaperon**, réalisateur ; **Julie Kolouvou**, doctorante ; **Edouard Mills-Affif**, réalisateur, MCF études cinématographiques Paris 7 ; **Nina Pillet**, allocataire doctorante ; **Jean-Christophe Victor**, réalisateur.

### Votre adresse mail

L'Université met à votre disposition une adresse mail qui se présente ainsi : prenom.nom@etu.univ-amu.fr

Elle met également à votre disposition des ordinateurs à l'entrée de la Bibliothèque Universitaire (BU). **Il est de votre responsabilité d'activer votre adresse mail et de vous familiariser avec les installations mises à votre disposition** : elles permettent l'accès à Internet, à votre boîte mail ainsi qu'au système Gigue/Moodle.

Vous pouvez bien sûr utiliser votre ordinateur personnel et votre adresse mail privée. Cependant, l'adresse fournie par l'université s'avère obligatoire : vous en aurez besoin pour accéder à l'ENT pour les conventions de stage et l'accès à vos relevés de notes.

### Calendrier de l'année universitaire

**Préentrée L2** : mardi 5 septembre 14h-16h **salle A203**

**Début des cours** : Lundi 11 septembre 2023

### **Calendrier des congés**

**Automne** : du 23 octobre au 29 octobre 2023 inclus

**Fin d'année** : du 24 décembre 2023 au 07 janvier 2024 inclus

**Hiver** : du 4 mars au 10 mars 2024 inclus

**Printemps** : du 29 au 04 mai 2024 inclus

### 1<sup>er</sup> semestre

**ENSEIGNEMENTS** : du 4 septembre au 9 décembre 2023 inclus

**EXAMENS** : Semaine de révision : du 11 au 16 décembre  
Première session : du 18 au 22 décembre 2023 puis du 8 au 13 janvier 2024  
Date limite de remise des travaux : 14 janvier 2024

**2<sup>ème</sup> semestre**

**ENSEIGNEMENTS** : du 22 janvier au 20 avril 2024 inclus

**EXAMENS** : Semaine de révision du 22 au 27 avril inclus  
Première session : du 06 au 18 mai 2024  
Date limite de remise des travaux (rapports) : 20 mai 2024

**deuxième session - 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestres**

(rattrapages) : du 26 juin au 5 juillet 2024  
Date limite de remise des travaux : 30 juin 2024

## Modalités de Contrôle des Connaissances

### Dispositions spécifiques à la licence

#### a) Organisation du contrôle des connaissances

Les enseignements semestriels donnent lieu à une évaluation des acquis dont les modalités d'organisation relèvent du seul choix de la composante dans le respect de la réglementation. Dans cette perspective, trois types d'organisation du contrôle des connaissances sont possibles au sein d'une UE : - les connaissances sont évaluées au seul moyen d'un contrôle terminal ; - les connaissances sont évaluées à l'issue d'une combinaison entre contrôle terminal et contrôle continu selon des pondérations fixées par la composante ; - les connaissances sont évaluées au moyen d'un contrôle continu intégral (CCI). Lorsque le CCI est instauré, celui-ci se compose d'au moins trois épreuves réparties dans le semestre, majoritairement organisées en présentiel. Aucune des épreuves organisées dans le cadre du CCI ne peut représenter plus de 50% de la note finale à l'enseignement concerné.

#### b) Organisation des sessions d'examen

Quel que soit le type d'organisation du contrôle des connaissances retenues, deux sessions d'examens sont proposées : les UE devant être évaluées en seconde session seront celles qui n'auront été acquises ni par capitalisation ni par compensation à l'issue de la première session. Pour les travaux pratiques ainsi que pour les UE et éléments constitutifs d'UE ayant fait l'objet d'un contrôle continu partiel durant le semestre, l'opportunité de conserver ou non les notes de contrôle continu de la session 1 pour la session 2 est laissée à l'appréciation de la composante.

#### c) Obligation d'assiduité

Les étudiants inscrits au titre d'une formation sont soumis à une obligation d'assiduité concernant l'assistance aux travaux dirigés et/ou pratiques faisant partie du cursus. Toute dérogation éventuelle à cette règle sera exercée dans des conditions fixées par la composante. La présence à toutes les épreuves de session 1 est obligatoire (examens terminaux de fin de semestre et épreuves de contrôle continu). Tout étudiant concerné par la seconde session est tenu de se présenter aux épreuves des UE non acquises en session 1 selon des modalités précisées par la composante. Dans le cas contraire, il sera automatiquement déclaré ajourné à la seconde session, sans application des règles de compensation précisées dans le paragraphe

#### d) Critères de validation des connaissances appliqués dans l'établissement

##### Modalités de validation

Unité d'enseignement Une UE est acquise par capitalisation dès lors que sa note est supérieure ou égale à 10/20. Si l'UE comporte des éléments constitutifs, la note à l'UE est obtenue par calcul de la moyenne pondérée des éléments qui la composent. Dans ce cas, les coefficients respectifs des éléments constitutifs de l'UE sont précisés dans les dispositions particulières propres à la formation. - Les UE se compensent entre elles au sein d'un même semestre (y compris stage) : lorsque la note à l'UE est inférieure à 10/20 mais que l'étudiant a obtenu la moyenne au semestre, l'UE est alors validée par compensation. Toute UE obtenue, par capitalisation ou par compensation, l'est définitivement, sans possibilité de renonciation. Si l'UE obtenue est constituée de plusieurs éléments, ces derniers sont également considérés comme définitivement valides, quelle que soit la note attribuée à chaque élément constitutif de l'UE. De même sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement, dont la valeur en crédits est également fixée.

**Semestre** La note du semestre est obtenue par calcul de la moyenne pondérée des UE qui le composent, à laquelle s'ajoutent d'éventuels points de bonification. Les crédits attribués à chaque UE sont utilisés comme coefficients pour le calcul des moyennes générales au semestre, à l'année et au diplôme.

\*les semestres 1 et 2 se compensent à l'intérieur de la 1<sup>e</sup> année de licence,

\*les semestres 3 et 4 se compensent à l'intérieur de la 2<sup>e</sup> année de licence,

\*les semestres 5 et 6 se compensent à l'intérieur de la 3<sup>e</sup> année de licence.

Les semestres relevant de niveaux différents ne peuvent se compenser entre eux à l'intérieur de la licence.

**Validation de l'année** L'année est validée dès lors que la moyenne des deux semestres qui la composent est supérieure ou égale à 10/20 (que les deux semestres soient capitalisés, ou que l'un d'entre eux soit compensé). Si deux semestres se compensent au sein d'une même année, les 60 crédits annuels sont considérés comme acquis.

**Délivrance de la licence** : elle est subordonnée à la validation de chacune des trois années qui la composent et entraîne l'obtention de 180 crédits. Les première, deuxième et troisième année de licence ne se compensent pas entre elles : une validation du diplôme par compensation entre les niveaux annuels ne peut être prononcée que sur décision du jury.

**Délivrance du DEUG** : Le Diplôme d'Études Universitaires Générales (DEUG) peut être délivré sur demande expresse de l'étudiant, dès lors que celui-ci a validé les première et deuxième années du diplôme de licence.

Absence de note éliminatoire Il n'existe aucune note éliminatoire au sein de la licence, qu'il s'agisse de la validation des

éléments constitutifs d'UE, de l'UE, du semestre, de l'année ou du diplôme.

### **Règles de progression**

Pour accéder à l'année supérieure, un étudiant doit avoir validé l'année en cours (obtention des 60 crédits de L1 nécessaire pour passer en L2, obtention des 60 crédits de L2 nécessaire pour passer en L3). Dans le cas contraire, l'étudiant est déclaré ajourné. Néanmoins, sous certaines conditions, et sur décision du jury, certains aménagements sont possibles : \*un étudiant ajourné ayant acquis au moins 30 crédits sur les 60 crédits annuels peut être autorisé à présenter par anticipation certaines UE de l'année supérieure, dans une limite de 18 crédits. Il est alors déclaré ajourné redoublant (AJRE) ;

\*un étudiant ajourné ayant acquis au moins 48 crédits sur les 60 qui constituent l'année peut être autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure : il est alors déclaré ajourné autorisé à continuer (AJAC). En tout état de cause, le jury demeure souverain quant à la mise en œuvre effective de ces aménagements. L'accès à la troisième année de la licence n'est possible que si l'étudiant a entièrement validé la première année.

### **RAPPEL**

Si vous n'avez pas validé un semestre en première session, vous devez impérativement passer en seconde session (session de rattrapage) tous les examens correspondant aux UE ou ECUE dans lesquels vous n'avez pas obtenu la moyenne. Aucune note de première session inférieure à 10 ne peut être prise en considération pour la seconde session. Aucune dérogation n'est envisageable concernant le non-calcul en cas d'absence de résultats.

## STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS L2

Les semestres 3 et 4 comportent des enseignements théoriques et pratiques de base en cinéma et audiovisuel. Ils permettent une évaluation et une harmonisation des niveaux tant techniques que théoriques jugés nécessaires à la poursuite du cursus en études cinématographiques (L3 et Master). Quelques cours en Arts de la scène et en Lettres modernes viennent compléter la formation.

<b>SEMESTRE 3</b>				
Code	Intitulé		Volume horaire	ECTS
<b>HOP3U01</b>	<b>Orientation, projet professionnel et numérique 1</b>		<b>24 h</b>	<b>3</b>
<b>HPI3U01</b>	<b>Cinéma et sciences humaines 1</b>		36h	<b>6</b>
<b>HPI3U02</b>	<b>Histoire et pratique du cinéma et de l'audiovisuel 2</b>			6
	HPI302A	Histoire du cinéma 2	27h	
	HPI302B	Pratiques du cinéma et de l'audiovisuel 2	20h	
<b>HBM3U09</b>	<b>Adaptation cinématographique</b>		24 CM + 24 TD	<b>6</b>
<b>HPI3X03</b>	<b>Choix d'1 UE en Lettres, Théâtre ou Cinéma</b>			<b>6</b>
	<b>HBM3U02</b>	Lettres modernes : <b>Questions de genre</b>		6
	HBM302A	Questions de genre A – CM	12hCM	
	HBM302B	Questions de genre B – TD	18hCM + 18hTD	
	<b>HDT3U01</b>	<b>Théâtre : Théâtre et sciences humaines</b>		6
	HDT301A	Histoire de l'espace scénique – CM	18h	
	HDT301B	Théâtre et philosophie – CM	18h	
	<b>HPI3U05</b>	<b>Cinéma : Initiation Théories du cinéma 1</b>		6
	HPI305A	Théorie du cinéma 1 CM	12h	
	HPI305B	Lecture de textes 1 TD	18h	
<b>HPI3X04</b>	<b>UE générique Langue vivante étrangère S3</b>		30h	3



## DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

### Semestre 3

<b>HOP301A</b>	<b>Orientation, projet professionnel et numérique 1</b>	<b>6 crédits</b>
----------------	---	------------------

L'UE OPN est un enseignement à l'attention de tous les étudiants de L2. Elle se compose d'une partie sur l'Orientation et le Projet (OP) et d'une partie sur le numérique (N). L'objectif est de **mettre en relation des compétences numériques et le projet professionnel**.

**Concernant la partie OP**, c'est un enseignement obligatoire assuré uniquement sous forme de travaux dirigés. Des professionnels de l'orientation et de l'accompagnement au projet animent ces séances dans un cadre respectueux de la confidentialité.

Cette partie vise à accompagner l'étudiant dans la réflexion et la construction de son projet d'orientation et/ou professionnel. Il s'agit d'apporter des outils et contenus méthodologiques de recherche d'informations afin de permettre à l'étudiant d'enrichir ses perspectives d'orientation, de parvenir à élaborer progressivement ses choix d'orientation, de le préparer à la prise de décision, d'analyser ses représentations professionnelles et d'approfondir sa motivation personnelle ainsi que la connaissance de soi. Cela implique une démarche réflexive, le développement d'attitudes critiques vis-à-vis des diverses informations récoltées et l'acquisition de méthodes directement transposables à d'autres situations réelles qu'ils seront amenés à rencontrer dans leur parcours (recherche de stages ou d'un premier emploi ; préparation de lettres de motivation ; C.V. ; entretiens de motivation / d'embauche).

9 TD suivant une progression temporelle sont prévus : 4 séances au premier semestre et 5 séances au second. L'engagement, l'assiduité ainsi que la participation active au cours des séances sont exigées car nécessaires à une progression dans la réflexion. Les interactions et l'échange avec le groupe de pairs, éléments importants sur lesquels se basent les séances, impliquent que le travail en TD ne peut se faire qu'au sein d'un même groupe tout au long de l'année.

L'étudiant devra donc conserver son inscription Gigue dans le même groupe au semestre 4 (donc avec les mêmes étudiants, le même intervenant sur le même jour et le même créneau).

Cette partie OP fait l'objet d'une évaluation à la fin de chaque semestre.

**La partie N** a pour objectif de former les étudiants à la recherche numérique rapide et efficace, au traitement de texte, au codage et à la programmation, à la protection et à la sécurité des données et d'acquérir une certification PIX, certifiant des compétences numériques acquises.

Les cours se composent de 16 défis obligatoires à passer sur l'année ; de documents à lire ; de cours obligatoire en présentiel : 1 amphithéâtre d'accueil, 1 cours de la BU, 1 cours writer (Inscriptions sur Ametice) ; de Cours facultatif sur demande.

La note finale à cette UE comptera pour 50% partie OP et 50% partie N.

2 groupes seront ouverts en Arts du spectacle pour la partie Orientation et Projet les lundis de 17h00 à 19h00.

Groupe 36 Arts du spectacle  
11 sept, 25 sept, 09 oct, 30 oct, 13 nov, 27 nov

Mme Martine LANGRAIS

salle B202

Groupe 37 Arts du spectacle  
11 sept, 25 sept, 09 oct 30 oct, 13 nov, 27 nov

Mme Julie LAVOT MAGDDALENA

salle B106

**Évaluation de l'EC :** session 1 et session 2 : examen et participation (50% de l'UE)

**Cinéma et Sciences humaine 1**

6 crédits

« Venir au réel par la fiction et inversement »

Thierry Roche et Caroline Renard

Le mardi de 13h à 17h

Les 12, 19 et 26 sept, 3, 10, 17, 31 oct, 7, 14, 21 nov, 5 déc 2023

Amphi 4

**« Venir au réel par la fiction et inversement »**

Pour les premiers opérateurs de l'histoire du cinéma, enregistrer une scène jouée devant la caméra ou un événement saisi sur le vif avait la même valeur technique et artistique. Documenter le monde véhiculait une même puissance de divertissement que de raconter des histoires. Peu à peu les métiers du cinéma ont été classifiés. Les studios ont imposé des genres et séparé les pratiques. Seules les avant-gardes ou le cinéma expérimental se sont autorisés à oublier ce cadre codifié et à mêler réalité et mise en scène, fiction et production de savoir, esthétique et parfois propagande. La fiction est devenue le genre du divertissement et l'enregistrement du réel celui des actualités et des sciences. Mais dès le milieu des années 1930, un cinéaste comme Jean Renoir, tourne un film documentaire. C'est pour lui un nécessité politique. Que signifie ce geste lorsqu'un cinéaste comme, par exemple, John Huston, Michelangelo Antonioni, Agnès Varda, Pier Paolo Pasolini ou Wim Wenders, se détourne des studios et des acteurs pour se consacrer au monde qui l'entoure, descendre dans la rue, regarder la vie telle qu'il la voit. Est-ce la fatigue d'un mode de production trop codifié ? Est-ce la réponse à une commande ? Ou bien une autre manière de penser le cinéma ?

10 octobre, séance en partenariat avec le festival nouv.o.monde

En coopération avec **l'Institut de l'Image**.

www.institut-image.org 8, rue des Allumettes 13090 Aix en Provence 04 42 26 81 82

La programmation complète sera indiquée sur le site internet de l'Institut de l'image

Évaluation de l'UE : Session 1 : Contrôle terminal, écrit 3h / Session 2 : Rapport

Suivre les deux enseignements suivants :

1/ HPI302A, Histoire du cinéma 2

« Le néoréalisme »

Guy Lambert

Le lundi, 9h-12h (6 séances – un lundi sur deux ), à partir du **lundi 11 septembre**

Amphi 4

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, alors que le pays est dévasté politiquement et économiquement, l'Italie invente une nouvelle manière de filmer le monde : le néoréalisme. Plus que d'un mouvement ou d'une école nous parlerons d'un moment initié par quelques cinéastes aux intentions et manière d'opérer distinctes. Un moment qui s'estompera presque naturellement et assez rapidement tout en laissant une trace indélébile concernant notre relation filmique au réel. Nous nous proposerons à travers ce cours d'analyser l'origine du néoréalisme et surtout la manière dont il a innervé une part importante du cinéma à venir, en Italie et dans le monde, en fiction et en documentaire.

Évaluation de l'UE : Session 1 : contrôle terminal, écrit 3 h / Session 2 : Rapport

**2/ HPI302B, Pratique du cinéma et de l'audiovisuel 2**

Initiation aux techniques d'écriture de scénario, de tournage et de montage vidéographique à partir d'exercices.

Choisir 1 groupe parmi les 4 proposés : Le jeudi (2 groupes) ou vendredi (2 groupes)

Répartition en 4 groupes (de 15 à 20 étudiants maximum) au choix

Inscription Apogée obligatoire

**Groupe 1 : Atelier expérimentation documentaire**

**Jean-Christophe Victor.**

**Salle : à vérifier sur ADE**

**Vendredi de 09h00 à 13h00, à partir du 22 sept**

**Le 22/09, Salle C211**

**29/09, Salle D108**

**10/11, Salle ??**

**24/11, Salle C211**

**1/12, Salle D108**

## 8/12, Salle B104

Le documentaire, de cinéma, de télévision, ou sur le web est une approche très contemporaine pour raconter notre société. Il se base sur les mêmes principes que la fiction, mais en s'intéressant au réel, à la vie, dans un va et vient entre récit et réalité où la narration se nourrit du réel.

Il s'agit de raconter, avec un regard singulier, une histoire ancrée dans la réalité que l'on désire livrer au monde.

L'objectif principal de cet atelier documentaire est de vous faire découvrir la capacité incroyable de récits que le documentaire recouvre et les possibilités de les incarner, en explorant les plus récents avec des écritures nouvelles. Cette approche sera mise en pratique par l'écriture et la réalisation d'un premier film très court en exercice de fin de semestre. Nous travaillerons sur les caractéristiques narratives et techniques de ce format.

Cet atelier permettra également, de conceptualiser vos propres idées et de les développer en groupe pour un projet documentaire que vous écrirez, et réaliserez au semestre suivant.

### **Groupe 2 : Atelier Écriture du scénario, Guillaume Grosse. Salle : vérifier sur ADE**

**Jeudi de 12h30 à 16h30, 6 séances à partir du 21 sept jusqu'au 30 novembre**

Jeudi 21 septembre

Jeudi 5 octobre

Jeudi 19 octobre

Jeudi 9 novembre

Jeudi 23 novembre (travail en autonomie)

Jeudi 30 novembre

### **Pratique de la dramaturgie**

La dramaturgie est l'art d'inventer et de construire des histoires. Autrement dit, la maîtrise des procédés permettant de captiver l'attention et de susciter l'émotion d'un auditoire. Dans cet atelier nous allons aborder et mettre en pratique par la rédaction d'un court-métrage les spécificités de l'écriture scénaristique : le choix du sujet, la caractérisation, la structure, la symbolique, les dialogues

### **Groupe 3 : Atelier : Le film d'archives, l'image d'archives, moteur de récit :**

**Laetitia Agostini**

**Jeudi de 12h30 à 15h30**

**salle E201**

Jeudi 21 septembre

Jeudi 5 octobre

Jeudi 19 octobre

Jeudi 9 novembre

Jeudi 23 novembre

Jeudi 30 novembre

Le cours abordera toutes les spécificités et les contraintes du film documentaire à base d'images d'archives. Il s'agira de travailler autour de la méthodologie et d'appréhender l'image d'archives non comme illustration de la parole mais comme moteur d'un récit, et d'analyser et d'interpréter les images (le champ et le hors champ, le texte et le contexte). Tout le travail portera autour de la déconstruction de ces images d'archives telles qu'elles sont montées et dans un second temps autour d'une reconstruction de récit. Chaque étudiant travaillera sur la réalisation et le montage de films documentaires ou de courts métrages construits uniquement autour d'images d'archives. Lors du semestre 4, il s'agira cette fois-ci de mélanger images tournées avec images d'archives.

### **Groupe 4 : Atelier Série TV :**

**Jean-Christophe Victor**

**Salle : voir ADE**

**Vendredi de 14h à 18h - (6 séances de 4h), à partir du vendredi 22 septembre**

**Les 22 et 29/09 ; 10/11 et 24/11, 1 et 8/12.**

**22/09 = salle E201**

**29/09 : salle E217**

**10/11 : ??**

**24/11 : salle A106**

**1/12 : D108**

**8/12 : E2017**

Les séries prennent de plus en plus de place sur les canaux de diffusion et dans nos vies. L'atelier Série Fiction se propose de vous en donner des clés. Il sera basé sur des études de cas, où nous aborderons la construction, les enjeux narratifs et la présentation d'un projet de série. Vous pratiquerez également avec un exercice en groupe qui proposera d'écrire et de réaliser une très courte fiction durant le premier semestre. Cet atelier permettra également, de conceptualiser vos

propres idées et de les développer en groupe pour un projet de série que vous écrirez, et réaliserez au semestre suivant. Il passera par l'écriture d'une bible et d'un synopsis afin d'aboutir à une présentation des projets de série.  
Attention : ces cours ne sont pas accessibles aux étudiants Erasmus et en Échange International

Évaluation de l'EC : Session 1 : 2 notes : contrôle continu + rendu du travail (40% de l'UE)  
Session 2 : rapport

Bilan des ateliers : projection des travaux filmiques, photographiques ou sonores durant la réunion bilan de semestre 1

**HBM3U09 Adaptation cinématographique**

**6 crédits**

**HBM3U09 « Adaptation cinématographique » (6 crédits)**

(Responsable : Julie Lesnoff et Cécile Vergez Sens)

		Horaire	Salle
TD/CM (2h/sem)			Effectif - de 40
Groupe 1 (Aix)	Lesnoff (+ L2 cinéma)	Jeudi 9h-13h	D317
Groupe 2 (Aix)	Nowak (+ L2 cinéma)	Vendredi 8h-12h	D003
Groupe 3 (Aix) :	Lesnoff (+ L2 cinéma)	Mardi 8h-12h	E210

Volume horaire étudiant : 48h – soit 4h / semaine en groupe, à partir du mardi 12 septembre

**Descriptif de l'UE :** Explorant les relations qui existent entre la littérature et le cinéma, ce cours présente les aspects théoriques de l'adaptation cinématographique à partir des rapports entre texte, image et oralité et des théories de l'intertextualité et de l'intermédialité ; il les aborde aussi dans une perspective pratique en s'attachant à réfléchir à la question de la fidélité à l'œuvre adaptée, au rapport entre l'écrit et la parole, l'image, à la place du personnage, à la dramaturgie et même aux écritures de plateau.

**Groupes 1 et 3. Enseignant : Lesnoff**

**Descriptif à venir**

**Groupe 2. Enseignant : Stéphane Nowak**

Nous étudierons les processus d'adaptation de *Jeannette* (2017) et *Jeanne* (2019) de Bruno Dumont à partir de l'œuvre de Charles Péguy (*Jeanne d'Arc*, 1897 ; *Le mystère de la charité de Jeanne d'Arc*, 1910) ; l'adaptation de *Scarface* d'Armitage Trail (1930), dans *Scarface* d'Howard Hawks (1932) et dans le remake de Brian De Palma (1983) ; et enfin l'adaptation du roman de Boileau-Narcejac, *D'entre les morts*(1954) dans le film d'Hitchcock *Sueurs froides*. Ces trois analyses globales seront complétées par des analyses plus techniques et ponctuelles (*Don Quichotte*, *Madame Bovary*, *La planète de singes*). Le cours sera alimenté par des analyses, un travail de dissertation et d'écriture créative.

**Modalités de contrôle des connaissances :**

<p><b>Session 1, régime standard :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle continu : 1 note (coeff.1)</li> </ul> <p><i>N.B. Les modalités du contrôle continu seront précisées par l'enseignant-e au premier cours.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle terminal : 1 écrit de 3h (coeff.1)</li> </ul>
<p><b>Session 1, régime dérogatoire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle terminal : 1 écrit de 3h (coeff.1)</li> </ul>
<p><b>Session 2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 écrit de 3h (coeff.1)</li> </ul>

Évaluation de l'EC : Session 1 : 2 notes : contrôle continu + rendu scénario (50% de l'UE)  
Session 2 : rapport

**HPI3X03**

**UE complémentaires en Lettres, Théâtre ou cinéma**

**6 crédits**

Il faut choisir une UE entre l'UE de Lettres Modernes "Questions de genre" et l'UE de théâtre "Théâtre et sciences humaines" et l'UE de cinéma « Initiation Théorie du cinéma 1 »

Attention aux dates des ateliers pratiques, pour faire votre choix.

**HBM3U02 « Questions de genres » (6 crédits)**

**Parcours 2 – Tronc commun et Parcours 3, Axes 1 et 3**

Domaine : Littérature générale et comparée

Responsable UE : Éric Lecler

**Formation à distance** : Éric Lecler

Volume horaire étudiant : 48h – soit 4h / semaine :

- 2h de cours commun par quinzaine

- 3h de cours en groupe

\* *Inscription Apogée obligatoire*

**Descriptif de l'UE – Cours commun (par quinzaine, 1<sup>ère</sup> séance le 18/09)**

Ce cours de théorie littéraire porte sur les genres littéraires et sur la signification du genre (pour l'auteur, pour le lecteur, pour la critique). La transmodalisation en particulier (du théâtre en récit, de l'épopée au roman par exemple) fait apparaître les enjeux du choix générique. L'accent est mis sur les implications politiques des genres, dont les théories doivent donc être contextualisées selon les cultures, les Histoires, les langues.

**Descriptif des 4 groupes au choix :**

\**Inscription Apogée obligatoire*

• **Groupe 1 : Enseignante : Juliette Privat**

**« Médées romanesques : réécritures du mythe dans le roman contemporain. »**

Le mythe antique de Médée continue de nourrir l'imaginaire littéraire contemporain, donnant lieu à d'innombrables réécritures. Ce cours se concentre sur les transpositions romanesques d'une histoire d'abord forgée pour la scène théâtrale. Trois romans de la fin du XX<sup>ème</sup> siècle et du début du XXI<sup>ème</sup> siècle, hantés par la figure de la mère infanticide, retiendront notre intérêt : *Beloved* de l'américaine Toni Morrison (1987), *Médée. Voix* de l'écrivaine allemande Christa Wolf (1996), ainsi que *Rosie Carpe*, de l'autrice française Marie Ndiaye (2001) réinterprètent à leur manière le mythe pluriséculaire. Dans ces textes, le crime de Médée devient le support d'un questionnement sur la mémoire, l'oubli, le traumatisme. Symbole d'exil, de rejet, la magicienne Médée quitte la sphère du mythe pour surgir sur la scène politique, celle du Sud américain raciste et esclavagiste de Morrison, celle de l'Allemagne divisée de Wolf, et celle, double, de la France métropolitaine et d'une Guadeloupe fantasmée. Nous chercherons ainsi à saisir l'autre version du mythe que font entendre ces trois romans, en marge de l'Histoire officielle.

Œuvres au programme :

NDIAYE Marie, *Rosie Carpe*, Paris, les Éditions de Minuit, coll. Double, 2009.

MORRISON Toni, *Beloved: roman*, Hortense Chabrier et Sylviane Rué (trad.), Paris, Christian Bourgois, 1989.

WOLF Christa, *Médée: Voix*, Alain Lance et Renate Lance-Otterbein (trad.), Paris, Fayard, coll. « Littérature étrangère », 1997.

• **Groupe 2**

**Enseignante : ATER**

« »

**Descriptif à venir**

• **Groupe 3**

**Enseignante : Aude Locatelli**

**« Roman de formation »**

Étude du genre du *Bildungsroman* - ou « roman de formation » - à partir de trois œuvres représentatives de cette catégorie littéraire dans les littératures allemande, française et irlandaise : *Les années d'apprentissage de Wilhelm Meister* de Goethe, qui constitue l'œuvre fondatrice du genre dans les pays germaniques, *Consuelo* de la romancière George Sand et *Portrait de l'artiste en jeune homme* de Joyce. Représentant respectivement une vocation théâtrale, une vocation musicale et une vocation littéraire, ces trois romans permettent de réfléchir à la poétique des genres en abordant notamment la problématique de la formation artistique (corpus disponible en collection « Folio classique »).

Éléments de bibliographie critique :

Florence Bancaud, *Le roman de formation au XVIII<sup>e</sup> siècle en Europe*, rééd. A. Colin, 2005.

Aude Locatelli : *La lyre, la plume et le temps. Figures de musiciens dans le Bildungsroman*, Tübingen, Max Niemeyer, « Communicatio », rééd. de Gruyter, 2010.

Sophie Rochefort-Guillouet, *Petite anthologie européenne du roman d'apprentissage*, Ellipses, « Résonances », 1995.

• **Groupe 4**

**Enseignante : ATER**

« »

## Descriptif à venir

### SFAD

**Enseignant : Eric Lecler**

« **De la tragédie au roman – politique des genres.** »

La question posée est de savoir si un genre littéraire, par sa forme même, peut-être plus démocratique qu'un autre. Il faudra pour cela confronter les poétiques de la tragédie (et d'abord celle d'Aristote) avec des poétiques du roman, de Bakhtine à Rancière par exemple. Nous étudierons notamment la plus politique de ses tragédies grecques, *Antigone* de Sophocle, la mettant en regard d'une réécriture romanesque moderne.

#### Œuvres au programme :

Aristote, *Poétique* (toute édition, en priorité celle de Le Livre de Poche)

Sophocle, *Antigone*, in *Théâtre complet*, GF Flammarion.

Eschyle, *Les Sept contre Thèbes et Agamemnon*, in *Théâtre complet*, GF Flammarion.

Henry Bauchau, *Antigone*, collection Babel, Actes Sud.

Charles-Ferdinand Ramuz, *La séparation des races*, collection L'imaginaire, Gallimard.

#### **Modalités de contrôle des connaissances HBM3U02 Questions de genre :**

<b>Session 1, régime standard :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Contrôle continu : évaluation écrite (coeff.1) et orale (coeff.1)</li></ul> <i>N.B. Les modalités du contrôle continu seront précisées par l'enseignant-e au premier cours.</i> <ul style="list-style-type: none"><li>• Contrôle terminal : 1 écrit de 4h (coeff.1)</li></ul>
<b>Session 1, régime dérogatoire et SFAD :</b> Contrôle terminal : 1 écrit de 4h (coeff.1) et 1 oral (coeff.1)
<b>Session 2 :</b> 1 écrit de 4h

#### **HDT301 « Théâtre et sciences humaines » (6 crédits)**

Si vous optez pour l'option Théâtre et sciences humaines vous devez suivre les deux EC de théâtre.

##### **1/ HDT301A HISTOIRE DE L'ESPACE SCÉNIQUE**

**Mathieu CIPRIANI**

Mercredi 11h-13h

**Amphi 7**

**Du 13 septembre au 22 novembre 2023**

Ce cours propose une histoire de l'espace scénique à partir de l'analyse de discours, de plans, de photographies et de peintures. Cette histoire commence avec le théâtre antique grec (à partir du VI<sup>ème</sup> siècle avant J.C), se poursuit avec les drames liturgiques et les mystères du moyen-âge (entre IX<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles), la scénographie à l'italienne (XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup>) et son évolution (le XVIII<sup>ème</sup> et le XIX<sup>ème</sup>), le lieu théâtral baroque (milieu XVI<sup>ème</sup> et fin XVII<sup>ème</sup>) jusqu'à l'avènement de l'ère du metteur en scène (début du XX<sup>ème</sup> siècle). Ces témoignages du temps sont l'expression d'une culture, d'une pensée et d'une époque. Ils traduisent des rapports de force et des ruptures esthétiques dont nous tenterons de faire le re- cit. Il s'agit de montrer comment l'Histoire a traversé ces types de scénographie et d'architecture théâtrale.  
*Spectacles conseillés : 30 sept-1<sup>er</sup> oct : La Saga Molière, mise en scène Johanna Giacardi .*

#### **Évaluation :**

**Session 1 :** contrôle continu : écrit de 3h (département) et contrôle terminal : dossier **Session 2 :** contrôle terminal : dossier

##### **2/ HDT301B THÉÂTRE ET PHILOSOPHIE**

**Mathieu CIPRIANI**

Jeudi 8h-10h

**Salle E109**

**Du 14 septembre au 16 novembre 2023**

Le théâtre a toujours entretenu avec la vérité une relation d'exclusion et d'intégration, de dialogue en tension entre sa poétique et son éthique : au croisement de ces notions se joue surtout le travail réflexif du théâtre avec lui-même. C'est ainsi sur cette question essentielle que se sont noués nombre de recherches soit cherchant à singulariser l'acte théâtral, soit au contraire désireuses de la voir relier à d'autres pratiques artistiques. De la vérité comme critère esthétique à la vérité comme repoussoir formel, jusqu'à la vérité comme outil de questionnement à la fois du monde et de l'art, l'enjeu de cette relation permet d'envisager une histoire singulière du théâtre : celle qui articule sa théorie à sa pratique dans les feux croisés du monde.

C'est en effet parce qu'elle fait de la poétique une exigence en regard du monde que la notion ne cesse d'être au cœur de la réflexion des théoriciens comme des praticiens, des critiques ou des écrivains.

Spectacles conseillés :

1<sup>ER</sup> et 2 oct – Théâtre Joliette, *THE HAMARTIA TRILOGY LOLLING AND ROLLING, CUCKOO & THE HISTORY OF KOREAN WESTERN THEATRE* / de et mis en scène Jaha Koo / Hangar théâtre

9 nov - 20H - Théâtre Vitez, *MOLLY BLOOM*, d'après J. Joyce / Mise en scène V. De Muynck et J. Lauwers

#### Evaluation

**Session 1** : contrôle continu : écrit de 3h (Scolarité)

**Session 2** : contrôle terminal : écrit de 3h (Scolarité)

### HPI3U05 Cinéma : Initiation Théorie du cinéma I

Si vous choisissez l'option Cinéma, vous devez suivre le cours magistral et le TD indiqués ci-dessous.

#### 1/ HPI305A CM THEORIE du CINEMA 1

**Mercredi 13h30-16h30**

**Jean-Michel DURAFOUR**

**Salle E 203**

Cours Magistral, 4 séances de 3h à partir du 14 septembre

**Les 13, 20, 27 sept et 4 oct**

#### 2/ HPI305B TD LECTURE DE TEXTES 1

**Julie KOLOVOU**

**Mercredi 13h30-16h30**

**Salle E203**

TD, 6 séances de 3h

**Les 18, 25 oct, 8, 15, 22 et 29 nov**

#### L'iconologie filmique

Ce cours aborde une question spécifique à l'actualité de la théorie du cinéma. Cette année, nous travaillerons l'iconologie filmique à partir des textes canoniques de l'iconologie en histoire de l'art (Panofsky, Shapiro, Damisch, etc.) et de leurs prolongements dans les études cinématographiques. Les travaux dirigés seront consacrés à l'analyse des textes mentionnés en cours et de quelques cas concrets dans les films suivants : *Psychose*, *La Grande Illusion*, *L'Aventure de Madame Muir*, *Les Tueurs*, *Les Survivants de l'infini*.

#### Bibliographie indicative

Hubert Damisch, *Le Jugement de Pâris. Iconologie analytique 1*, Flammarion, 1997

Jean-Michel Durafour, « Danaé savonnée », *Débordements*, <https://www.debordements.fr/Danae-savonnee>, 2015

W. T. J. Mitchell, *Iconologie. Image, texte, idéologie*, Les Prairies ordinaires, 2018.

Maurizia Natali, *L'Image-paysage. Iconologie et cinéma*, PUV, 1996

Erwin Panofsky, *Essais d'iconologie. Thèmes humanistes dans l'art de la Renaissance*, Gallimard, 1967

Meyer Shapiro, *Les Mots et les Images*, Macula, 2000.

Luc Vancheri, *La Grande Illusion. Le musée imaginaire de Renoir*, PUS, 2015

Luc Vancheri, *Psycho. La leçon d'iconologie d'Alfred Hitchcock*, Vrin, 2013

### HPI3X08 UE générique Langue vivante S5

**3 crédits**

Vous devez choisir une langue vivante dans la liste de celles proposées (voir la liste des options niveau L2 en semestre 3).

**Voir l'offre du LANSAD (explication p.29)**

Inscription Apogée obligatoire

**Semestre 4**

<b>SEMESTRE 4</b>				
Code	Intitulé		Volume horaire	ECTS
<b>HOP4U01</b>	<b>Orientation, projet professionnel et numérique 2 h</b>		<b>24</b>	<b>3</b>
<b>HPI4U01</b>	<b>Esthétique et théorie du cinéma 1 – CM</b>		36h	<b>6</b>
<b>HPI4U02</b>	<b>Histoire et pratique du cinéma et de l'audiovisuel 3</b>			<b>6</b>
	HPI402A	Histoire du cinéma 3 – CM	18h	
	HPI402B	Pratiques du cinéma et de l'audiovisuel 3 - TD	24h	
<b>HPI4X05</b>	<b>Choix d'1 UE en Lettres modernes</b>			<b>6</b>
	HBM4U09	Littérature et arts	24 CM + 24 TD	6
	HBM4U08	Langue et style et pratique de l'oral		6
	HBM4U07	Langue et style : les débuts de récit		6
<b>HPI4X03</b>	<b>Choix d'1 UE en Lettres, Théâtre ou Cinéma</b>			<b>6</b>
	<b>HBM4U01</b>	Lettres modernes : <b>Théorie des genres</b>		6
	HBM4U01 A	Théorie des genres A – CM	12hCM	
	HBM4U01 B	Théorie des genres B – TD	18hCM + 18hTD	
	<b>HDT4U01</b>	Théâtre : <b>Théorie des arts de la scène</b>		6
	HDT401A	Dramaturgie 2 – CM	18h	
	HDT401B	Étude d'une œuvre – CM	18h	
	<b>HPI4U06</b>	<b>Initiation Théories du cinéma 2</b>		6
	HPI406A	Théorie du cinéma 2 CM	12h	
	HPI406B	Lecture de textes 2 TD	18h	
<b>HPI4X04</b>	<b>UE générique Langue vivante étrangère S3</b>		30h	3



<b>HOP4U01</b>	<b>Orientation, projet professionnel et numérique 2</b>	<b>6 crédits</b>
----------------	---	------------------

Pour le descriptif se reporter au cours du 1<sup>er</sup> semestre page 10 lundi 17h-19h

Groupe 36, **Martine LANGRAIS** **salle B202**  
**A partir du lundi 22 janvier**

Groupe 37, **Julie LAVOT MAGDDALENA,** **salle B106**  
**A partir du lundi 22 janvier**

<b>HPI4U01</b>	<b>Esthétique et théorie du cinéma 1</b>	<b>6 crédits</b>
----------------	--	------------------

Suivre le cours ci-dessous :

**HPI4U01, Esthétique du cinéma**

**Marie REBECCHI et Jean-Michel DURAFOUR**

**Amphi 4**

**Le lundi de 13h à 17h et le mercredi 11 avril**

**Les 5, 12, 19 et 26 février, 11, 18 et 25 mars, 8 avril, MERCREDI 11 avril et lundi 15 avril 2024**

Les années 1920 sont celles de l'émergence d'un "cinéma pur", cinéma des sensations et de l'outrepassement de la perception humaine ordinaire par une machine, multipliant les recours appuyés à la "poétique technique du cinéma" (Jean Louis Schefer) : surimpressions, ralentis/accélérés, décadrages, et ainsi de suite. Ce sont aussi, depuis le milieu de la décennie antérieure et l'oeuvre pionnière d'Apollinaire, les années du renouveau moderne de la poésie et de l'intérêt croissant des poètes pour les formes filmiques (Cendrars, le Surréalisme, etc.) : emprunts stylistiques, temporalités croisées, ou encore désobjectivation de l'expérience du monde, sont au programme. C'est ce dialogue passionnant que nous interrogerons à partir d'un corpus cinématographique européen et américain et d'une lecture des poètes.

En coopération avec **l'Institut de l'Image.**

Evaluation de l'UE : (60% de la note de l'UE)  
session 1 et session 2 : Contrôle terminal, écrit 3h

En coopération avec **l'Institut de l'Image.**

Évaluation de l'UE : (60% de la note de l'UE)  
Session 1 et session 2 : Contrôle terminal, écrit 3h

<b>HPI4U02</b>	<b>Histoire et pratique du cinéma et de l'audiovisuel 3</b>	<b>6 crédits</b>
----------------	---	------------------

Suivre les deux enseignements suivants :

**1/ HPI402A - HISTOIRE DU CINEMA 3**

**Le cinéma européen des années 1959-1970**

**Marie Rebecchi**

**Le lundi matin 9h-12h, 6 séances de 3h, à partir du 22 janvier 2023**

**Amphi 6**

La fin des années 1950 voit apparaître une nouvelle génération de cinéastes et de techniciens qui introduit la modernité dans le cinéma. Marquée par les blessures de la seconde guerre mondiale et par le cinéma américain des années 40 et 50 mais ayant aussi en mémoire les mouvements avant-gardistes européens des années 20 et 30, il s'agit d'une génération qui veut se libérer de la précédente, trouver son propre langage, provoquer, contredire, s'amuser, inventer. Nous reviendrons à la source de ce mouvement avec des auteurs comme Chris Marker, Alain Resnais et traverserons quelques frontières européennes pour questionner ces mutations des formes filmiques (Pier Paolo Pasolini, Vera Chytilova, Andrei Tarkovski) qui rendent possibles un nouveau rapport au monde.

Évaluation de l'UE : Session 1 : contrôle terminal, écrit 3 h / Session 2 : Rapport

**2/ HPI402B Pratique du cinéma et de l'audiovisuel 3**

Initiation aux techniques d'écriture de scénario, de tournages et de montages vidéographiques et sonores à partir d'exercices.

Vous devez garder le groupe et l'atelier que vous avez choisi au 1<sup>er</sup> semestre

*Inscription Apogée obligatoire*

**S'inscrire dans l'atelier qui correspond à la continuité du premier semestre**

**Groupe 1 : Atelier Série TV : Jean-Christophe Victor**

**Salle A103**

**Vendredi de 9h à 13h** - 6 séances de 4h  
Suite de l'atelier série TV du semestre 3

**2 et 16/02 + 15 et 22/03 + 5 et 12/04**

Il s'agit de la suite de l'atelier documentaire du semestre 3.

L'objectif de cet atelier est d'écrire en groupe un dossier de présentation d'une série de fiction afin d'en définir la structure narrative et visuelle. Vous serez accompagné dans la rédaction de votre intention, de la bible, des synopsis et du traitement. Vous pourrez ensuite passer à la réalisation du premier épisode court de votre série. Les autres épisodes courts devront exister à minima sous la forme de synopsis, voire de scénarios

**Groupe 2 : Atelier Écriture du scénario, Guillaume Grosse** **Salle**

**Vendredi de 9h à 13h** - 6 séances de 4h

Vendredi 26 janvier **B104**

Vendredi 9 février **B104**

Vendredi 23 février **B104**

Vendredi 15 mars **salle ??**

Vendredi 22 mars (travail en autonomie)

Vendredi 5 avril (travail en autonomie)

**Pratique de la dramaturgie** : Cet atelier vise à appréhender les questions de dramaturgies, spécifiques aux formes courtes (court-métrage, série, clip). Pour des auteurs déjà initiés aux règles de base de la dramaturgie, notre objectif sera de constituer une « boîte à outils » : un ensemble de pratiques répondant aux difficultés usuelles de l'écriture. Ce TD sera divisé en deux parties. D'une part, l'analyse théorique de différentes techniques d'écritures (exposition, incarnation, ironie dramatique...). D'autre part, l'application de ces techniques à travers le développement d'un scénario de court métrage.

**Groupe 3 : Atelier : Le film d'archives, l'image d'archive, moteur de récit : Laetitia Agostini**

**Jeudi de 9h à 12h**, 8 séances de 3h

A partir du jeudi 25 janvier

**Salle A103**

Le cours abordera toutes les spécificités et les contraintes du film documentaire à base d'images d'archives. Il s'agira de travailler autour de la méthodologie et d'appréhender l'image d'archives non comme illustration de la parole mais comme moteur d'un récit, et d'analyser et d'interpréter les images (le champ et le hors champ, le texte et le contexte). Tout le travail portera autour de la déconstruction de ces images d'archives telles qu'elles sont montées et dans un second temps autour d'une reconstruction de récit. Chaque étudiant travaillera sur la réalisation et le montage de films documentaires ou de courts métrages construits uniquement autour d'images d'archives. Lors du semestre 4, il s'agira cette fois-ci de mélanger images tournées avec images d'archives.

**Groupe 4 : Atelier documentaire**

**Jean-Christophe Victor**

**Salle A103**

Il s'agit de la suite de l'atelier documentaire du semestre 3.

L'objectif de cet atelier est d'écrire un projet de film documentaire court et de le réaliser. Fort des réflexions du premier semestre sur ce sujet et des bases qui auront été posées, il s'agit de rédiger en groupe une note d'intention, un synopsis et une note de traitement afin de construire la structure narrative et visuelle de votre documentaire. Cette démarche vous permettra de réaliser ensuite un film documentaire court comme objectif de fin d'année.

**Vendredi de 14h à 18h**, 6 séances de 4h

Suite de l'atelier documentaire du semest

**2 et 16/02 + 15 et 22/03 + 5 et 12/04**

Il s'agit de la suite de l'atelier documentaire du semestre 3.

L'objectif de cet atelier est d'écrire un projet de film documentaire court et de le réaliser. Fort des réflexions du premier semestre sur ce sujet et des bases qui auront été posées, il s'agit de rédiger en groupe une note d'intention, un synopsis et une note de traitement afin de construire la structure narrative et visuelle de votre documentaire. Cette démarche vous permettra de réaliser ensuite un film documentaire court, intégrant son tournage et montage, comme objectif de fin d'année

Attention : ces cours ne sont pas accessibles aux étudiants Erasmus et en Echange International

Evaluation de l'EC :      Session 1 : 2 notes : contrôle continu + rendu du travail (40% de l'UE)  
                                    Session 2 : rapport

Bilan des ateliers : projection des travaux filmiques, photographiques ou sonores durant la réunion bilan de semestre 1

	<b>Choix d'1 UE en Lettres modernes</b>		<b>6</b>
--	---	--	----------

**Choisir un seul cours entre les trois codes proposés HBM4U07, HBM4U08 ou HBM4U09 (CM)**  
**Priorisation de l'UE 4U09 pour les étudiant.e.s en Arts du spectacle**

<b>HBM4U07</b>	<b>« Langue et Style : les débuts de récits »</b>	<b>(6 crédits)</b>
----------------	---	--------------------

Responsable UE : Mathilde Thorel

Groupe unique de 4h/semaine dans une UE à choix

à inscription Apogée obligatoire

Volume horaire étudiant : 48h

Attention : Ce cours s'adresse prioritairement aux **étudiant·es de licence Lettres Parcours 2 et 3 (Lettres modernes et Ecritures)** ; ouvert dans la limite des places disponibles seulement, aux étudiant·es de licence Arts du spectacle.

#### **Descriptif de l'UE**

Enseignante : Mathilde Thorel

La manière dont le langage permet de construire un univers de référence singulier se manifeste particulièrement dans ces « seuils » qui forment l'ouverture d'un récit, et où se noue la relation avec un·e lecteur·ice. Ce cours propose ainsi d'aborder la question des commencements – de la lecture, de l'écriture – du point de vue de ses enjeux linguistiques et stylistiques, en s'attachant principalement à l'étude de l'énonciation, de la désignation et de la caractérisation. On rendra les étudiant·es sensibles à ces enjeux à partir d'un choix d'**incipit d'œuvres narratives en prose des XIX<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> s.** – débuts de romans, de nouvelles ou de récits brefs.

Dans cette perspective, ce cours consacré aux débuts de de récit approfondira les méthodes de l'analyse linguistique des textes littéraires en les associant à des exercices de réécriture. Il propose ainsi une **initiation à la stylistique par une approche théorique et pratique**, articulant la présentation de notions fondamentales, l'étude ciblée de textes et des pratiques d'écriture variées.

Ce cours vous invitera ainsi à réfléchir à la manière dont le langage se constitue comme matière première de la création artistique qu'est une œuvre littéraire, celle-ci construisant son sens à partir de formes linguistiques engagées dans une communication singulière.

**Une liste d'œuvres et les textes étudiés vous seront distribués au début et au cours du semestre.**

#### **Bibliographie indicative :**

Dominique Maingueneau, *Manuel de linguistique pour le texte littéraire*, A. Colin, 2010.

Anne Herschberg-Pierrot, *Stylistique de la prose*, Belin, 2003.

Andrea del Lungo, *L'incipit romanesque*, Paris, Seuil, collection « Poétique », 2003.

Gérard Genette, *Seuils*, éd. Seuil, 1987.

#### **Modalités de contrôle des connaissances :**

Session 1, régime standard :

- Contrôle continu : évaluation écrite et orale (coeff.1), comportant : 1 écrit en temps limité (DS), 1 mini-dossier de travaux écrits réalisés au cours du semestre, 1 oral.

*N.B. Les modalités du contrôle continu seront précisées par l'enseignante au premier cours.*

- Contrôle terminal : 1 écrit de 3h (coeff.1)

Session 1, régime dérogatoire :

- Contrôle terminal : 1 écrit de 3h (coeff.1)

Session 2 :

- Standard et dérogatoire : 1 écrit de 3h (coeff.1)

<b>HBM4U08</b>	<b>« Théories de l'oralité et pratique de l'oral »</b>	<b>(6 crédits)</b>
----------------	--	--------------------

Responsable UE : Joël July

Volume horaire étudiant : 48h

#### **Descriptif de l'UE :**

Enseignants : Joël July / G. Tavernier

Ce cours est particulièrement indiqué pour les étudiants qui se destinent à l'enseignement des Lettres, parce que les concours accordent un crédit important à la séquence de lecture lors des explications de texte et parce que celle-ci a un indéniable pouvoir de captation dans la pratique de la classe. Au-delà, une belle lecture facilite pour l'auditeur la perception du sens.

Ce cours partira d'une réflexion théorique de la **littérature orale** et des genres populaires en s'interrogeant sur les domaines privilégiés où elle s'exerce (encore) : **le conte** (traditionnellement), **le théâtre** (nécessairement), **la poésie orale** et **la chanson** (notamment). Ces genres seront tour à tour analysés dans leur spécificité et les **techniques d'élocution** qu'exigent ces situations de communication particulières.

Mais c'est aussi par une **analyse stylistique** (mise en service des contraintes linguistiques en vertu des intentions littéraires) des textes qu'il faudra passer pour que cette réflexion nous amène à une pratique en conscience de l'oral ; **pratique** que nous accomplirons très **régulièrement** sur des textes d'auteur proposés par l'enseignant (La Bruyère, La Fontaine, Racine, Marivaux, Musset, Hugo, Baudelaire, Verlaine, Rimbaud, Zola, Rostand, Colette, Prévert, Giono, Sartre, Tardieu, Cohen, Duras, Gary, Reza, Delerm, Grand Corps Malade, Gaëtan Roussel, Benjamin Biolay, Bénabar, Eric Chevillard, Emmanuel Darley, Tanguy Viel, Maelys de Kéragal... une plaquette anthologique sera distribuée) ou apportés par les étudiants. On travaillera tout spécialement sur une mince partie des œuvres suivantes :

- Molière : *Dom Juan* (et le travail de Brigitte Jacques dans la pièce *Elvire Jouvét 40*, <https://www.youtube.com/watch?v=E-3csrQu5yl>),
- Céline : *Voyage au bout de la nuit* (et le travail de lecture de Fabrice Luchini, <https://www.youtube.com/watch?v=4-0XNZ1vyBM>),
- Jean Luc Lagarce : *Juste la fin du monde* (Théâtre à la table / comédie française <https://www.youtube.com/watch?v=EX4MzDYeBeQ>)

Quelques ouvrages théoriques en appui de la réflexion :

- Paul Zumthor, *Introduction à la poésie orale*, 1983, Seuil, coll. « Poétique ».
- Jean-Luc Vincent, *Comment lire un texte à haute voix*, La Bibliothèque Gallimard, 2006.
- Jean-Claude Milner / François Regnault, *Dire le vers*, Verdier poche, 1987

#### Modalités de contrôle des connaissances :

Cette UE est également proposée en option aux étudiants non spécialistes et internationaux.

Session 1, régime standard : • Contrôle continu : trois oraux (chacun coeff.1)
Session 1, régime dérogatoire : • Contrôle terminal : un oral (coeff.1)
Session 2 : • Standard et dérogatoire : un oral (coeff.1)

**HBM4U09**

« *Littérature et arts* »

**(6 crédits)**

Responsable UE : Stéphane Lojkin

**Formation à distance** : oui (S. Lojkin)

Volume horaire étudiant : 48h

#### Descriptif global de l'UE :

L'UE se compose d'un cours magistral de 3h (dates : 27/01 ; 17/02 ; du 17/03 au 21/04 inclus) et d'un TD de 2h également. L'objectif de cette UE est d'initier l'étudiant aux théories et aux enjeux de la représentation, à la fois textuelle et visuelle, à l'époque moderne et à l'époque contemporaine. L'étudiant apprendra à repérer et à analyser les dispositifs qui conditionnent, composent et informent les textes et les images, qui circulent d'un média à un autre, qui évoluent et se modifient au gré des grandes transformations historiques, idéologiques et culturelles de notre Histoire.

Attention : les étudiants du SFAD suivent un programme différent, voir *infra*.

#### • Cours magistral – S. Lojkin:

Descriptif à venir

#### • Cours d'application :

Descriptif des 2 groupes au choix :

à inscription Apogée obligatoire

#### • Groupe 1

Enseignant : vacant

## Descriptif à venir

### • Groupe 2

Enseignant : vacant

## Descriptif à venir

### • Enseignement à distance (SFAD) : *Peindre la scène. Diderot au Salon*

Enseignant : Stéphane Lojkin

<https://utpictura18.univ-amu.fr/rubriques/diderot/peindre-scene-diderot-salon-annee-2022>

<https://ametice.univ-amu.fr/course/view.php?id=73287>

Après la déroute de l'aventure encyclopédique et son échec au théâtre, Diderot, sur la proposition de son ami Grimm, se lance dans la rédaction de comptes-rendus des Salons, les expositions que l'Académie royale de peinture, au dix-huitième siècle, organisait tous les deux ans au Salon carré du Louvre. Présentés comme des lettres familières écrites à Grimm, les Salons de Diderot étaient diffusés dans la *Correspondance littéraire*.

A partir de la découverte de l'œuvre de Diderot critique d'art, il s'agit de s'initier à l'analyse des dispositifs de représentation qu'il a théorisés et mis en œuvre. Le cours constitue donc à la fois une introduction à la critique d'art et une méthodologie de l'analyse du texte et de l'image et du rapport texte-image. Concrètement, l'étudiant devra pouvoir commenter une description de tableau de Diderot (commentaire de texte avec une image) et traiter un sujet général sur l'esthétique de Diderot (dissertation)

**Se procurer :** Diderot, *Œuvres*, tome IV « Esthétique - Théâtre », Laffont, Bouquins, 1996.

#### **Modalités de contrôle des connaissances de l'UE :**

Session 1, régime standard :

• Contrôle continu intégral : 1 note d'écrit obtenue par la moyenne des évaluations hebdomadaires en CM (coeff. 1), 1 oral passé en TD sur le programme du TD (coeff. 1), une dissertation en fin de semestre portant sur le CM et le TD.

Session 1, régime dérogatoire : Contrôle terminal : 1 écrit de 3h.

Session 1, SFAD, contrôle continu : 2 écrits et un oral (3 notes, chacune coeff. 1)

Session 2 :

• Standard, dérogatoire et SFAD : 1 écrit de 3h.

**HPI4X03**

**UE complémentaires en Lettres, Théâtre ou Cinéma**

**6 crédits**

Vous devez choisir une UE entre celle de Lettres Modernes '*Théorie des genres*', celle de théâtre '*Théorie des arts de la scène*' et celle de cinéma « *Initiation Théorie du cinéma 2* »)

Attention aux dates des ateliers pratiques, au moment de faire votre choix des UE complémentaires.

**HBM401A**

**« Théorie des genres » Lettres Modernes (6 crédits)**

**HBM4U01**

**« Théorie et pratique des genres » (6 crédits)**

Responsable UE : Tristan Vigliano

**Formation à distance** : oui (C. Flicker)

Volume horaire étudiant : 48h

à inscription Apogée obligatoire

#### **Descriptif global de l'UE :**

La notion de genre littéraire est plus ancienne que la notion même de littérature, puisqu'elle remonte à Aristote et à la distinction qu'il opère entre différentes modalités et finalités de la « composition des histoires ». À chaque genre correspondrait donc sa poétique, c'est-à-dire ses règles de composition. Mais, dès Aristote, au système logique qui distribue idéalement les genres s'opposent des pratiques génériques remettant en question de fait les catégories théoriques dont elles se réclament, avec lesquelles elles marquent leurs distances, qu'elles ignorent, ou contre lesquelles elles militent. L'objectif de cette UE est de sensibiliser l'étudiant à cette tension entre théorie et pratique des genres, ainsi qu'à l'historicité des genres, à l'émergence de nouveaux genres, à l'hybridation des genres. Pour ce faire, l'enseignement se partage entre un cours commun, proposant une réflexion critique d'ensemble sur la notion de genre littéraire, et un travail de groupe, dans lequel un genre est étudié dans son évolution historique.

• **Cours commun: Théorie des genres littéraires**

**Enseignants : T. Vigliano / N. Bianchi / E. Burle-Errecade**

Le cours commun propose une réflexion générale sur la théorie, l'histoire et la poétique des genres à partir des cas particuliers de la satire, du roman et de la poésie lyrique.

• **Cours d'application (4 groupes au choix, voir ci-dessous).**

**Descriptif des 4 groupes au choix :**

**à inscription Apogée obligatoire**

---

**Groupe 1 – Y. Etienne : « »**

Descriptif à venir

**Groupe 2 – ATER : « »**

Descriptif à venir

**Groupe 3 – Y. ATER : « »**

Descriptif à venir

**Groupe 4 - Elodie Burle-Errecade: De la canso au(x) poème(s) : quel genre pour le discours amoureux ?**

Berceau du discours amoureux poétique, le Moyen Âge invente des formes littéraires chantant le désir, des corps et des mots. A l'image d'Arnaut Daniel, les troubadours et les trouvères célèbrent la dame et l'amour dans de véritables expériences du verbe qui ont un retentissement moderne. L'étude de ces textes du corpus, associée à la lecture de réflexions théoriques médiévales et modernes, permettra d'aborder la question du genre à partir d'un questionnement traditionnel (systèmes esthétiques au Moyen âge) et de l'observation de la réflexivité poétique.

Il s'agira aussi de définir des cadres stylistiques, des marqueurs de genre, autour de l'expression du sujet, source, pôle et finalité du discours amoureux.

**Textes au programme**

*Arnaut Daniel, Fin'amor et folie du verbe* (édition bilingue de Pierre Bec), Edition Féderop, collection Troubadours, 2012

L. Aragon, *Les Yeux d'Elsa*, Seghers, 1974, rééd. 2012

Chansons de trouvères (extraits choisis proposés en cours)

**Bibliographie**

Edmond Faral, *Les Arts poétiques du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion, 1924

Paul Zumthor, *Essai de poétique médiévale*, Paris, Seuil, 1972

Pierre Bec, *La Lyrique française au Moyen Age (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup>)*, A. et J. Picard, Poitiers, 2000

Michel Zink, *La Subjectivité littéraire*, PUF, 1985

Roger Dragonetti, *La Technique poétique des trouvères dans la chanson courtoise*, De Tempel, 1960

Dominique Billy, François Clément et Annie Combes (dir.), *L'Espace lyrique méditerranéen. Nouvelles approches*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2006

Jacques Roubaud, *La Fleur inverse : l'art des troubadours*, Les Belles Lettres, « Architecture du verbe », 2009

**Enseignement à distance (SFAD) : Les miroirs du théâtre au XX<sup>e</sup> siècle (Corinne Flicker)**

Ce cours visera à définir la spécificité du genre dramatique à partir de l'étude de trois pièces du répertoire du XX<sup>e</sup> siècle, du surréalisme au Nouveau Théâtre, qui recourent à la structure enchâssée du théâtre dans le théâtre. Si ce procédé est né dans l'Angleterre élisabéthaine, il ressurgit sur la scène moderne associé souvent à des jeux de réécriture (d'*Hamlet* chez Tzara, des Élisabéthains chez Vauthier), voire de collages, générant de vertigineux jeux de miroirs, et incitant à nous interroger sur la résurgence d'une esthétique néobaroque et à réfléchir sur ses formes et ses enjeux. Le théâtre dans le théâtre, c'est « le théâtre [qui] se regarde, se discute, se disculpe, se demande ce qu'il est » (J. Rousset). Cette autoréflexivité moderne rejoindrait ainsi une méta-littérature qui se poserait « la question œdipienne par excellence : Qui suis-je ? » (R. Barthes, « Littérature et méta- langage », Essais critiques).

**Textes au programme :**

Tristan Tzara, *Mouchoir de nuages*, in *Œuvres complètes*, t. 1 (édition épuisée : le texte sera mis en ligne sur Ametice)

Jean Genet, *Le Balcon*, Gallimard, collection « Folio théâtre ».

Jean Vauthier, *Le Sang*, Gallimard, collection « Blanche ».

**Bibliographie indicative :**

Jean Rousset, *La Littérature de l'âge baroque en France, Circé et le paon*, Corti, 1953.

Corinne Flicker (dir.), *Jean Vauthier, un poète à la scène*, Champion, 2016.

**Modalités de contrôle des connaissances :**

---

Session 1, régime standard :

• Contrôle continu : évaluation écrite (coeff.1) et orale (coeff.1)

N.B. Les modalités du contrôle continu seront précisées par l'enseignant au premier cours.

• Contrôle terminal : 1 écrit de 4h (coeff.1)

Session 1, régime dérogatoire et SFAD :

• Contrôle terminal : 1 écrit de 4h (coeff.1) et 1 oral (coeff.1)

Session 2 : • Standard, dérogatoire et SFAD : 1 écrit de 4h (coeff.1)

#### **HDT4U01 « Théorie des Arts de la scène » Théâtre (6 crédits)**

Si vous choisissez l'UE "Théorie des arts de la scène" vous devez suivre les deux UE proposés.

**HDT401A : DRAMATURGIE 2**

**Mardi 8h-10h**

**A partir du 23 janvier 2024**

**Nanouk MARTY & Frédéric VIENOT**

**Salle E109**

Si la représentation théâtrale se cristallise autour de la confrontation entre l'acteur et le public, elle trouve sa complexité dans le déploiement de l'espace où se joue cette rencontre. Quelles possibilités cet espace nous offre-t-il ? Comment cet espace se développe-t-il ?

Nous étudierons les enjeux que posent la lumière et le son, en termes de dramaturgie dans une création de théâtre. Nous nous approprierons le vocabulaire, et aborderons la syntaxe de ces techniques à l'usage des praticiens du plateau auxquels cet atelier s'adresse.

Session 1 : Évaluation : contrôle continu : écrit de 3h (Scolarité)

Session 2 : Évaluation : contrôle terminal : dossier

**HDT401B : ETUDE D'UNE ŒUVRE**

**Mardi 10h-12h, 9 séances de 2 heures**

**A partir du mardi 23 janvier 2024**

**Magalie LOCHON**

**Salle E109**

#### **DISPOSITIFS DU NON-DIT ET DE LA RÉVÉLATION**

Un non-dit désigne ce qui est implicite dans le discours, c'est à dire ce qui s'exprime au-delà des mots et sous le seuil de la conscience de celui qui parle. Une révélation est étymologiquement reliée au mouvement de «lever le voile», et donc de rendre manifeste, c'est-à-dire de faire passer au-dessus du seuil de la conscience, ce qui lui était auparavant caché. Tout ne serait donc qu'affaire de seuil de la conscience. Mais de la conscience de qui ? Du/des protagonistes (ou narrateur) ? Ou de celle du spectateur, qui lui regarde toujours ce que l'autre, troisième instance - auteur, metteur en scène, réalisateur - lui montre ?

En nous appuyant sur l'étude d'extraits d'œuvres, nous allons nous intéresser à la façon dont opèrent ces dispositifs qui nous rendent tangibles, à nous, spectateurs et lecteurs, ces non-dits, ces révélations, et leurs points de bascule, selon que le support soit cinématographique, théâtral ou littéraire. Ainsi, nous allons étudier comment, avec et au-delà des mots des protagonistes, avec le cadre, l'espace, la lumière, le son, l'ensemble de chaque dispositif est conçu pour guider nos imaginaires et les mettre en mouvement.

Session 1 Évaluation contrôle terminal écrit de 3h

Session 2 Évaluation contrôle terminal écrit de 3h

#### **HPI4U06 « Initiation Théories du cinéma 2 » (6 crédits)**

**HPI406 A THEORIE DU CINEMA 2, CM**

**Jeudi (13h30-16h30) 4 séances de 3h**

**25/01, 1/02, 15/02, 22/02 (AMPHI 6 le 22/02)**

**Marie REBECCHI**

**Salle E003**

**HPI406 B LECTURE DE TEXTE 2, TD**

**Jeudi (13h30-16h30) 6 séances de 3h**

**08/02, 29/02, 14/03, 21/03, 30/03, 4/04**

- Groupe 1, Nina PILLET

- Groupe 2, Julie KOLOVOU

**Salle E012**

**Salle ???**

À partir d'un corpus rapportable à la théorie et l'esthétique du cinéma, et associant écrits de cinéastes (Epstein), de philosophes et théoriciens (Benjamin, Deleuze), de théoriciennes féministes (Laura Mulvey, Bell Hooks) et écrits de critiques (Bazin, Daney), ce cours propose d'aborder la théorie par le biais de quelques propositions essentielles qui seront mises à l'épreuve de films, afin que leur pertinence soit évaluée par rapport à leur efficacité théorique. En suivant la réflexion de Francesco Casetti dans *Les théories du cinéma après 1945* (Colin, 1999), trois grandes façons de penser le cinéma (théories ontologiques, théories méthodologiques et théories du champ), seront prises en compte.

**HPI4X04 UE générique Langue vivante S5**

**3 crédits**

L'étudiant doit choisir une langue vivante dans la liste de celles proposées (voir liste des options niveau L2 en semestre 3).

**Voir l'offre du LANSAD (explication p.23)**

Pour l'inscription dans les groupes, connectez-vous à l'application Gigue : <https://gigue.univ-amu.fr>



## Options de langue (LANSAD)

### LANSAD : **L**ANgues pour **S**pécialistes d'**A**utres **D**isciplines

L'offre de formation LANSAD réunit l'ensemble des enseignements de langues vivantes étrangères accessibles aux étudiants des différentes filières de l'UFR.

Chacune des langues vivantes étrangères propose un cursus structuré en unités d'enseignements adossées au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)

Tous les cursus d'option de langue, visent par leur progression un niveau B2 du CECRL, ce qui suppose que l'étude de la langue choisie soit poursuivie sur plusieurs semestres.

**Attention**, toutes les langues ne sont pas disponibles sur 10 niveaux (consultez l'ensemble des listes d'UE optionnelles, notamment pour L3 et master quant au niveau visé).

**Liste des langues ouvertes en LANSAD** : anglais ; arabe ; arménien ; allemand ; berbère ; bulgare ; catalan ; chinois ; coréen ; espagnol ; grec moderne ; hébreu ; hindi ; italien ; persan ; polonais ; portugais ; roumain ; russe ; serbo-croate-bosniaque ; tchèque ; turc ; vietnamien

Modalités d'inscription

Pour les langues suivantes : allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, russe : l'inscription est obligatoire pour tous les étudiants (SFAD compris), sur présentation d'un bulletin de seconde et du relevé de notes du BAC.

Un entretien avec le responsable LANSAD pourra être envisagé de façon à orienter l'étudiant vers le cours de LANSAD approprié à son niveau de langue.

Les inscriptions se dérouleront en salle B118 et B107 : le jeudi de 14h à 16h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h..

A compter du 19 septembre les inscriptions se feront dans les BISES (bureau d'inscription et du suivi de l'étudiant (scolarité) de votre filière.

Pour les autres langues : L'étudiant indique son choix d'option sur sa fiche pédagogique et la remet au BISE de sa filière ou au secrétariat du SFAD.

**ATTENTION** cette inscription ne dispense pas de l'inscription sur l'application GIGUE. Pour les cours à fort effectif, il vous sera demandé de vous inscrire dans un groupe de TD

Connectez-vous à l'application : <https://gigue.univ-amu.fr>

Le nombre d'étudiants est limité par groupe. Une fois le groupe plein, celui-ci est fermé (aucun régime dérogatoire). Vous devrez par conséquent en sélectionner un autre.

Si vous n'êtes pas inscrit dans les groupes de GIGUE, vous ne serez pas accepté en cours et vous ne recevrez jamais d'informations concernant ce groupe. Vous ne serez pas autorisé à passer l'examen.

**L'assiduité est obligatoire. Renseignez-vous sur les modalités d'évaluation de votre UE de LANSAD.**

## Éléments bibliographiques

### Initiation :

- J. AUMONT, A. BERGALA, M. MARIE et M. VERNET : Esthétique du film, Nathan 1984.
- J. AUMONT et M. MARIE : L'Analyse des films, Nathan, 1990.
- Martine JOLY, L'Image et son interprétation, Nathan, 2002
- F. VANOYE, Anne GOLIOT-LETE : Précis d'analyse filmique, Nathan coll. 128, 1992.

### Ouvrages généraux :

- J. AUMONT : A quoi pensent les films, Séguier 1996.
- J. AUMONT : L'Image, Nathan 1990.
- A. BAZIN : Qu'est-ce que le cinéma ? Cerf 7ème Art, rééd.1987.
- F. BEAU, P. DUBOIS, G. LEBLANC : Cinéma et dernières technologies, INA/De Boeck, 1998.
- D. BORDWELL & K. THOMPSON : L'Art du Film, une Introduction, De Boeck, 2002.
- N. BURCH : Une praxis du cinéma, Folio Essais, rééd.1986.
- N. BURCH : La lucarne de l'infini, Nathan, 1991
- F. CASSETTI : Les théories du cinéma après 1945 (1999), Colin
- P. DUBOIS : L'acte photographique, Nathan, 1990.
- M. CHION : L'Audiovision, Nathan, 1991.
- M. CHION : Le son, Nathan, 1999.
- G. GAUTHIER : Vingt leçons + une sur l'image et le sens, Edilig 1982.
- Y. ISHAGHPOUR : Le cinéma, éd. Verdier Poche, 2015
- R. MOÏNE : Les genres du cinéma, Nathan, 2002.
- D. PAÏNI : Le cinéma un art moderne, Cahiers du Cinéma, 1997.
- V. PINEL : Vocabulaire technique du cinéma, Nathan, 1995.
- A. ROCHE et M.C. TARANGER : L'Atelier de Scénario, Dunod, 1999.

### Histoire :

- M.BARNIER, L.JULLIER, Une brève histoire du cinéma (1895-2015), éd. Pluriel, 2017
- A. BAZIN : Le cinéma français de la Libération à la Nouvelle Vague, éd. Cahiers du Cinéma, 1983
- Pierre BILLARD, L'Âge classique du cinéma français, Flammarion 1995
- J. Michel FRODON, L'Âge moderne du cinéma français, Flammarion 1995
- M. LAGNY : De l'histoire du cinéma, Armand Colin, 1992
- J.L. LEUTRAT : Le cinéma en perspective : une histoire, Nathan, coll. 128, 1992
- M. MARIE : La Nouvelle Vague, Nathan, 1996
- J. MITRY : Histoire du Cinéma (5 vol.), Ed. Universitaires

### Dictionnaires :

- Jacques AUMONT et Michel MARIE : Dictionnaire théorique et critique du cinéma, Nathan, 2001.
- J.L. PASSEK : Dictionnaire du Cinéma, Larousse 1986, 1991, 1995, 1998.
- G. SADOUL : Dictionnaire des films, Dictionnaire des cinéastes, Seuil
- B. TAVERNIER et J. COURSDON, 50 ans de cinéma américain, Nathan-Omnibus.

### Collections :

Synopsis (Nathan), 128 (Nathan), Ciném'Action (Corlet/Télérama), Cahiers du Cinéma éditions.

### Reuves :

Cahiers du Cinéma, Positif, Trafic (P.O.L.), Cinémathèque (Yellow Now), Admiranda, Vertigo (J.M.Place), Cinergon, Simulacres, Images Documentaires, La Revue Documentaires, Art-Press, Iris; Dossiers de l'INA, Médias-Pouvoirs, Le Monde Diplomatique, Télérama.